

Image not found or type unknown



Non renouvellement d'un bail

Par **BAILLY**, le **04/03/2009** à **14:42**

Bonjour,
Je loue un studio meublé à une jeune femme qui ne paie pas ses loyers et qui n'accuse pas réception de mes courriers en recommandés.
Je sais qu'elle ne répondra non plus au préavis de 3 mois que je lui enverrai pour lui signifier le non renouvellement du bail.
Comment procéder dans ce cas pour mettre fin au bail au terme de l'année écoulée ?
Vers qui dois-je me tourner ?
Merci de bien vouloir me répondre.
Cordialement Mme BAILLY